

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0010590

199961

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7712 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABOUAISSA Amin

Date de naissance : 01-03-61

Adresse : 7 Rue ISHAK BNOU HGAOUYE

..... 1405 Tazaif

Tél. : Total des frais engagés : 100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Qumrout BELLAHMANOU
Oncologue Médical - Cancérologue
09, Rue Abou Maâcharn Qu. Les Hôpitaux
2ème Etage - Tél : 06 61 40 95 1
INPE : 091261867

Date de consultation : 31/10/2023

Nom et prénom du malade : ABOUAISSA Amin : Age : 62

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cancer du sein

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

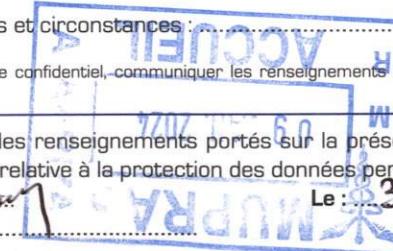
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09/11/2023 Le : 3/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/01/23			300	Dr. Qumli R. MAMOU Oncologue Médical - Radiologue 09, Rue Abou Maachan Ou. Lés Hôpitaux 2ème Etage - Tel: 06 61 40 95 13
08/01/23			CG	Dr. Qumli R. MAMOU Oncologue Médical - Radiologue 09, Rue Abou Maachan Ou. Lés Hôpitaux 2ème Etage - Tel: 06 61 40 95 13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
1er Etage N° 1 Casablanca - Tel: 05 21 22 10 20	03/01/23	1500,00	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

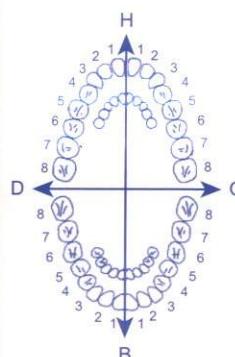
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

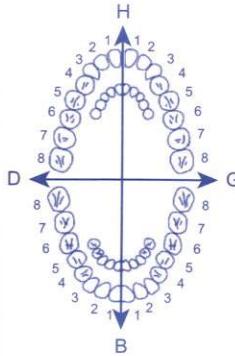


ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet d'Oncologie les Hôpitaux

Dr Oumreit BELLALI MAMOU

Spécialiste en Oncologie médicale / Cancérologie

- Ancienne interne et résidente des hôpitaux tunisiens
- Diplômée en Cancérologie Clinique de l'Université PARIS SUD
- Diplômée en soins palliatifs et traitement de la douleur



091261867



عيادة طب الأورام المستشفى

الدكتورة أم الغيث بلمليح مامو

أخصائية في طب الأورام

استكشاف، تشخيص و علاج الأورام

31110023
Casablanca le,.....

Ame ABOU ISSA Amina -

Stade NSS / DSF

NIREF : 2061 89 35

Centre de Patients
Oncologiques
Spécialiste Générale
6, Rue des Hirondelles
1er Etage N° 1 - Résidence du parc
B.P. 06 22 22 14 90 - Casablanca - Maroc
Tél : 0522 86 40 55 / Urgence : 0661409513

Dr. Oumreit BELLALI MAMOU
Oncologue Médical - Cancérologue
09, Rue Abou Maâchar Qu. Les Hôpitaux
2ème Etage - Tél : 06 61 40 95 13
INPE : 091261867

RECU LE : 03/11/2023
EDITE LE : 07/11/2023

NOM & PRENOM : ABOUAISSA AMINA
PRESCRIPTEUR : Dr. OUMLREIT BELLAMLIH MAMOU
AGE : / ans
Code Patient : 093773
N/REF : 20618935
ORGANE : Parties molles. MSI

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Néo du sein métastatique HER23+

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

ETUDE IMMUNOHISTIOCHIMIQUE SUR COUPE EN PARAFFINE SUR AUTOMATE BENCHMARK DE VENTANA :

TUMEUR :

- hMLH1 : positif.
- hMSH2 : positif.
- hMSH6 : positif.
- PMS2 : positif.

MUQUEUSE SAINTE

- hMLH1 : positif.
- hMSH2 : positif.
- hMSH6 : positif.
- PMS2 : positif.

CONCLUSION :

Pas de perte d'expression par les cellules tumorales des 4 protéines MMR (hMLH1, hMSH2, hMSH6, PMS2).

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI

Anatomopathologiste

Centre de Pathologie Casapath
5, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - Casablanca
Tel: 05 22 22 13 46 / 66 Fax: 05 22 22 14 24

Pr. Lamia JABRI
Anatomopathologiste
Centre de Pathologie-Casapath
6, Rue des Hôpitaux
Résidence du Parc Casablanca
Tel: 05 22 22 13 46 / 66 Fax: 05 22 22 14 24
INPE : 091024070



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 003224214000036 IF 40204512

FACTURE

REF : 23/14113

Date de facturation 03 / 11 / 2023
Médecin traitant Dr. OUMLREIT BELLAMLIH MAMOU
Patient ABOUAISSA AMINA - 093773
Demande **K20618935 - 03/11/2023**

Liste des examens

MSI

	Total	1 500,00	Dhs
coefficient-P			1364

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
CPS-CASABLANCA
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage - Casablanca
Tél: 0522 22 13 46/66 - Fax: 0522 22 14 24